

DRÔME PROVENC

RÉAUVILLE

Conseil municipal : des élections complémentaires le 17 mars

Des élections complémentaires seront organisées dimanche 17 mars afin de remplacer des élus du conseil municipal de Réauville ayant démissionné de leurs fonctions en cours de mandat.

Clément Chevru a démissionné en mars 2017, Chédia Alanore en avril de la même année puis ce sont Régine Berthelet-Randon et Gertrude Barnier qui ont rendu leur tablier en décembre dernier.

Il y a donc quatre sièges à pourvoir. Cinq candidats sont officiellement inscrits auprès des services de la préfecture de la Drôme : Marc Gasser, Norbert Perrin, Fabrice Prave, Véronique Roussin et Gilles Saracco.

Ceux qui seront élus (au 1^{er} ou au 2^e tour) siégeront auprès du maire Marie-Hélène Soupre, du premier adjoint Alain Gélifier, du deuxième adjoint Gérard Barrière et des conseillers municipaux Marcelle Boissier, Nadine Doneaud, Monique Allègre, Denis Diemunsch.

Le mandat de l'ensemble de l'équipe prendra fin en 2020, date à laquelle sont organisées les prochaines élections municipales.